

Département du Nord

Arrondissement de LILLE

Communauté de communes Pévèle Carembault

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

DELIBERATION CC_2025_079

OBJET :

COMMISSION 1 -
MOBILITE -
AMENAGEMENT - ADS

PLUI

*PLU de CYSOING - Bilan
de la mise à disposition
du public et
approbation de la
modification simplifiée*

Présents au vote de la délibération :

Titulaires et suppléants
présents : 37
Procurations : 9

Nombre de votants : 46

Présents :

Luc FOUTRY, Marie CIETERS, Bernard CHOCRAUX, Michel DUPONT, Joëlle DUPRIEZ, Bruno RUSINEK, Benjamin DUMORTIER, Nadège BOURGHELLE-KOS, Sylvain CLEMENT, Bernadette SION, Jean-Louis DAUCHY, Didier DALLOY, José ROUCOU, Philippe DELCOURT, Franck SARRE, Frédéric PRADALIER, Cathy POIDEVIN, Olivier VERCRUYSE, Patrick LEMAIRE, Pascal FROMONT, Marion DUBOIS, Frédéric MINET, Anne WAUQUIER, Régis BUE, Vinciane FABER, Marie-Christine LE LAY, Anne-Sabine PLAYS, Christian DEVAUX, Pascal DELPLANQUE, Ludovic ROHART, Carine GAU, Frédéric SZYMCZAK, Valérie NEIRYNCK, Luc MONNET, Guillaume FLUET, Alain BOS, Jean-Luc LEFEBVRE

Ont donné pouvoir :

Arnaud HOTTIN, procuration à Michel DUPONT
Guy SCHRYVE, procuration à Frédéric PRADALIER
Thierry BRIDAULT, procuration à Ludovic ROHART
Thierry DEPOORTERE, procuration à Bernadette SION
François-Hubert DESCAMPS, procuration à Bernard CHOCRAUX
Michel PIQUET, procuration à Carine GAU
Gilda GRIVON, procuration à Frédéric SZYMCZAK
Thierry LAZARO, procuration à Luc FOUTRY
Michel MAILLARD, procuration à Vinciane FABER

Absents excusés :

Isabelle LEMOINE, Marcel PROCUREUR, Coralie SEILLIER, Didier WIBAUX, José DUHAMEL, Alain DUCHESNE

Secrétaire de Séance : Valérie NEIRYNCK

CONSEIL COMMUNAUTAIRE du 26 mai 2025

Délibération CC_2025_079

COMMISSION 1 - MOBILITE - AMENAGEMENT - ADS

PLUI

PLU de CYSOING - Bilan de la mise à disposition du public et approbation de la modification simplifiée

Le Conseil Communautaire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de l'Urbanisme, et notamment les articles L.153-45 à L.153-48,

Vu l'Arrêté Préfectoral du 3 août 2021 portant transfert de la compétence Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) à la Pévèle Carembault au 1er juillet 2021,

Vu l'arrêté communautaire portant le lancement de la modification simplifiée du PLU de n°ADMG_2024_043, du 1er janvier 2025 et fixant les modalités de la mise à disposition du public,

Vu les Avis des personnes publiques associées consultées conformément à l'article L.153-40 du code de l'urbanisme,

Vu la délibération CC_2025_006 du 25 février 2025 prise en Conseil Communautaire, portant prescription de la mise à disposition relative à la modification simplifiée du PLU de Cysoing,

Vu la Mise à disposition du public, s'étant régulièrement tenue du 6 mars 2025 au 7 avril 2025,

Vu les différentes pièces composant le dossier de modification simplifiée du PLU de Cysoing,

Vu l'avis de la Commission 1 - Aménagement, mobilité et ADS lors de sa séance du 13 mai 2025.

La modification simplifiée n°2 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Cysoing a pour objet de corriger une erreur matérielle.

En effet, il s'avère que la version des pièces utilisée lors de la dernière procédure d'évolution du PLU communal, la modification simplifiée n°1, approuvée lors du Conseil communautaire en date du 8 juillet 2024, n'était pas la bonne puisqu'elle n'intégrait pas les modifications apportées par la déclaration de projet emportant mise en compatibilité du PLU, pour sa part approuvée lors du Conseil communautaire en date du 18 décembre 2023.

La modification simplifiée n°2 vise donc à réintégrer l'ensemble des modifications apportées par la déclaration de projet de 2023, et la modification simplifiée n°1 de 2024.

Conformément à l'article L.153-47 du Code de l'Urbanisme, une mise à disposition du public de l'ensemble du dossier s'est déroulée du 6 mars 2025 au 7 avril 2025 en mairie de Cysoing, et dans les locaux de Pévèle Carembault, à Pont-à-Marcq.

Dans le cadre de cette mise à disposition, le public a pu librement formuler ses observations sur le projet.

A l'issue de cette mise à disposition, il s'avère que les registres n'ont fait l'objet d'aucune contribution.

La modification simplifiée du PLU telle que présentée au Conseil Communautaire est donc prête à être approuvée, conformément à l'article L.153-43 du Code de l'Urbanisme.

Où l'exposé de son Président,
APRES EN AVOIR DELIBERE, le conseil communautaire :

DECIDE (par 46 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION SUR 46 VOTANTS) :

- ***D'approuver la modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme de Cysoing.***

Ont signé au registre des délibérations les membres du Conseil Communautaire repris ci-dessus.
Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le secrétaire de séance,

Valérie NEIRYNCK

Signé électroniquement par : Valérie NEIRYNCK
Date de signature : 28/05/2025
Qualité : SECRETAIRE DE SEANCE

Pour extrait conforme,

Le Président,

Luc FOUQUET

Signé électroniquement par : Luc FOUQUET
Date de signature : 28/05/2025
Qualité : PRESIDENT



Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : CC Pevele-Carembault | CCPC
Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	CC_2025_079
Objet :	PLU de CYSOING - Bilan de la mise à disposition du public et approbation de la modification simplifiée
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2025-06-02 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	2.1 - Documents d urbanisme
Identifiant unique :	059-200041960-20250602-CC_2025_079-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 059-200041960-20250602-CC_2025_079-DE-1-1_0.xml	text/xml	1.8 Ko
Document principal (Délibération) Nom original : CC_2025_079.pdf Nom métier : 99_DE-059-200041960-20250602-CC_2025_079-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	181.3 Ko
Document principal (Délibération) Nom original : Annexe 0.pdf Nom métier : 99_DE-059-200041960-20250602-CC_2025_079-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	239 Ko
Document principal (Délibération) Nom original : Annexe 1.pdf Nom métier : 99_DE-059-200041960-20250602-CC_2025_079-DE-1-1_3.pdf	application/pdf	9.9 Mo
Document principal (Délibération) Nom original : Annexe 2.pdf Nom métier : 99_DE-059-200041960-20250602-CC_2025_079-DE-1-1_4.pdf	application/pdf	1.9 Mo

Document principal (Délibération) Nom original : Annexe 3.pdf Nom métier : 99_DE-059-200041960-20250602-CC_2025_079-DE-1-1_5.pdf	application/pdf	3.6 Mo
Document principal (Délibération) Nom original : Annexe 4.pdf Nom métier : 99_DE-059-200041960-20250602-CC_2025_079-DE-1-1_6.pdf	application/pdf	1.2 Mo
Document principal (Délibération) Nom original : Annexe 5.pdf Nom métier : 99_DE-059-200041960-20250602-CC_2025_079-DE-1-1_7.pdf	application/pdf	322.7 Ko
Document principal (Délibération) Nom original : Annexe 6.pdf Nom métier : 99_DE-059-200041960-20250602-CC_2025_079-DE-1-1_8.pdf	application/pdf	176 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
En attente d'etre postee	2 juin 2025 à 09h26min19s	Dépôt dans un état d'attente
Posté	2 juin 2025 à 09h30min59s	La transaction a été postée par l'agent télétransmetteur Lorena
En attente de transmission	2 juin 2025 à 09h31min41s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	2 juin 2025 à 09h31min46s	Transmis au MI
Acquittement reçu	2 juin 2025 à 09h36min43s	Reçu par le MI le 2025-06-02